

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 056/2026 (Remplace et annule l'arrêté n°050/2026)**

**Portant délégation à une conseillère municipale dans le domaine de  
la communication et démocratie participative**

Le Maire de Crégy lès Meaux,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18 ;

**Vu** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 constatant l'élection du maire et des adjoints ;

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2026 fixant à 6 le nombre des adjoints au maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction à Madame Magali EDELINE à compter du 10 avril 2026

**ARRETE :**

**Article 1er :** En application de l'article L 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, Madame Magali EDELINE, conseillère municipale, est déléguée à la communication et à la démocratie participative et assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux questions liées à la communication interne et externe de la commune sur tous supports et de leur développement ainsi que la mise en place de l'ensemble des dispositifs politiques visant à associer les citoyens au processus de décision politique.

**Article 2 :** Délégation permanente est également donnée à Madame Magali EDELINE, conseillère municipale, à l'effet de signer tous les documents et courriers mentionnés à l'article 1, relatifs à sa délégation. Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article 1er ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

**Article 3 :** Copie du présent arrêté sera adressée à M. le Sous-préfet ainsi qu'une expédition à Monsieur le Trésorier.

Fait à Crégy les Meaux le 08 avril 2026

Le Maire,  
Christophe VAMBRE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mairie de Crégy-lès-Meaux - 28, rue Jean Jaurès - 77124 CREGY LES MEAUX

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Tel : 01 60 23 48 88 - Fax : 01 60 23 48 39

www.cregylesmeaux.fr